
Konkurse Faillites Fallimenti

No 224 Freitag, 17.11.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Equipement Christian Vernier Sàrl**, Pré-de-l'Oie 10, **1853 Yvorne**
2. *Déclaration de faillite:* 26.10.2006
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 27.11.2006
4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* But: fabrication, commerce, entretien, réparation et représentation de matériel et de machines (balayuses, chasse-neige, saleuses et machines de chantiers notamment) pour particuliers, entreprises, industries et toute collectivité publique

Office des faillites d'Aigle
1860 Aigle

(03639582)